

Réf: Dossier 275551

Avis de constitution

SOCIETE « CHANAN OPTIQUE »

Siège ABIDJAN ABOBO N'dotré non loin de l'hôtel
Dandy, Lot 25, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHANAN OPTIQUE »

Objet : Vente de lunettes , vente de lentilles et accessoires d'optique, vente de matériels d'optique

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO N'dotré non loin de l'hôtel
Dandy, Lot 25, Ilot 10

Dirigeant(s) Mme ABOU KESSE ETCHIEN LYNDA THERESE EPOUSE BEGRO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13831 du 04/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°90526/GTCA/RC/2023 du 04/12/2025

